

Giennois et Sullias → Vie locale

CHÂTILLON-SUR-LOIRE ■ Ces bénévoles font de la sensibilisation

Pour que le don du sang vive

Depuis trois ans, l'association pour le don de sang bénévole de Châtillon-Briare, membre de l'Union départementale des associations des donneurs de sang bénévoles du Loiret, réunit les deux communes que sépare la Loire.

« Dans la mesure où Briare n'avait plus d'association à proprement parler, l'Établissement français du sang (EFS) a jugé plus cohérent de nous mettre ensemble. Actuellement, nous comptons une petite dizaine de bénévoles qui contribuent au quotidien à la sensibilisation pour le don du sang et sont présents pour l'accueil des donateurs lors des collectes », expliquent Annie Fortin et Lucette Rat, respectivement présidente et secrétaire de l'entité châtillonnaise-briaroise.

30 minutes pour donner

« Notre problématique réside en la refonte voulue par l'EFS concernant les lieux et les organisations des collectes. Nous sommes



BÉNÉVOLES. Lucette Rat et Annie Fortin souhaitent que le don du sang perdure à Châtillon et Briare dans les prochaines années.

face à des normes drastiques qui entraînent des peurs et des pertes de donateurs. De plus, une incertitude plane sur la pérennité des collectes dans nos territoires ruraux », poursuivent les deux bénévoles, qui souhaitent que chacun prenne conscience des besoins en France.

Avant d'ajouter : « Le don de sang, pour une personne enregistrée dans

les fichiers de l'EFS, ne prend qu'une demi-heure tout compris. Tout le monde peut être confronté à ce besoin vital, donc le don est un engagement citoyen. Pourtant, seulement 4 % de la population française en âge de donner le fait réellement ».

À noter que, pour donner, il faut être âgé de 18 à 70 ans révolus, être en bonne santé, faire plus de 50 kg et présenter une car-

d'identité pour l'entretien médical du premier don.

Alors, on franchit le cap tous ensemble ? ■

➔ **Pratique.** Les prochaines collectes à Briare, salle Jean-Jaurès, sont prévues les 25 février, 2 juin, 29 septembre et 22 décembre, de 16 à 19 heures.

À Châtillon, au centre médico-social, les 2 mars, 11 mai, 10 août et 22 octobre, de 15 h 30 à 19 heures.

Cotisation à l'association : 5 euros. Renseignements : fortin.annie@sfr.fr.

BONNY-SUR-LOIRE

Une gestion saine à la Maison de pays



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. En séance, autour de la présidente Trinité Cortet (à g.), Bernadette De Muyt, trésorière et Maria Bondeux, secrétaire (à d.).

La Maison de pays de Bonny-sur-Loire s'est réunie mardi soir dans la salle Dugué pour son assemblée générale.

Au cours de la réunion, la présidente, Trinité Cortet, a présenté les cinq expositions de l'année 2019 qui ont remporté un grand succès puisque fréquentées par près de 1.400 visiteurs.

Cinq expo à venir

Le programme de 2020 sera encore riche et varié : jusqu'au 21 mars est présenté « Expressions artistiques », puis du 18 avril au 6 juin, le 19^e Printemps de la photo, du 27 juin au 12 septembre « Vitrine de Pays : vin, bière, limonade et autres breuvages », du 3 octobre au 7 novembre « Nestor mon ami le castor » et du 21 novembre au 23 décembre « Créations et savoir-faire ».

Un tiers des membres étaient sortants. Toutes les personnes se sont représentées. L'élection du bu-

reau a eu lieu le 13 février. Bernadette Archambault, secrétaire, est démissionnaire. Sophie Ponty et Caroline Camus entrent au conseil d'administration.

Depuis sa création, en juillet 1992, la Maison de pays compte à son actif plus de 150 expositions de qualité. Elle est composée d'un centre culturel et de l'office de tourisme (l'été). Cet équipement pluridisciplinaire situé au cœur du village a pour vocation d'être un lieu de diffusion culturelle et artistique, ses quatre salles d'expositions répondent à toutes les exigences didactiques et pédagogiques à destination de tout public. ■

➔ **Pratique.** La Maison de pays est en entrée libre et gratuite. Elle est ouverte d'octobre à avril, du mardi au vendredi de 14 à 18 heures, le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 ; de mai à septembre, du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 à 18 heures, le samedi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 à 17 h 30. Fermée dimanche et lundi. Infos : 02.38.29.59.09

GIEN

Pluie de médailles du travail à l'hôpital



RÉCOMPENSES. Trente-et-un employés de l'hôpital ont reçu une médaille du travail pour leur ancienneté au sein de l'établissement.

Jeudi après-midi, Marie Dunyach, la directrice du centre hospitalier, a remis à 31 employés des différents services des médailles du travail en fonction de leur ancienneté au sein de l'établissement.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Christian Bouleau, maire de Gien et président du conseil de surveillance de l'établissement.

La liste des récipiendaires :

Médaille d'argent pour

20 ans de service. Michel Bizot, aide-soignant, Séverine Bongibault, infirmière cadre de santé, Isabelle Charriot, aide-soignante, Véronique Flandry, infirmière, Géraldine Huard, auxiliaire de puériculture, Éric Jolicon, agent d'entretien qualifié, Céline Kurpiel, infirmière, Élodie Mathias, aide-soignante, Nathalie Morcet, aide-soignante, Lacramiora Pesca, infirmière anesthésiste, Henri Prax, attaché principal d'administration, Pau-

la Teixeira, infirmière, Sandra Teixeira, infirmière, Blandine Tremeau, infirmière, Diane Voisin, aide-soignante.

Médaille de vermeil pour 30 ans de service. Sylvie Boucheron, aide-soignante, Nathalie Boutrouche, aide-soignante, Pascal Chaustier, aide-soignant, Marie-Christine Detemmermann, aide-médecin psychologique, Paul Laurent, infirmier, Estelle Levraut, aide-soignante, Gilles Monnier, technicien

hospitalier, Emmanuelle Nunes Alves, ouvrière principale, Patricia Pilleault, technicienne de laboratoire, Fabienne Thomas, aide-soignante.

Médaille d'or pour 35 ans de service. Sophie Baro, aide-soignante, Catherine Barthe, sage femme faisant fonction de cadre, Danielle Catherine, infirmière, Rolande Da Silva, agent des services hospitaliers, Claudine De Vos, infirmière cadre de santé, Florence Tremeau, infirmière. ■

À NOTER

GIEN. Assemblée générale. L'Office de tourisme de Gien organise son assemblée générale jeudi 27 février, à 18 h 30, à l'auditorium de l'espace culturel, rue Georges-Clemenceau. ■

VIGLAIN. Réunion de la commission de contrôle. La commission de contrôle des listes électorales se réunira vendredi 21 février, à 14 heures, en mairie, salle des mariages. Cette réunion est publique et elle est chargée du contrôle et de la régularité des listes électorales. ■

LA BUSSIÈRE. Sortie avec la Fnaca. Les anciens combattants de la Fnaca La Bussière organisent une sortie déjeuner spectacle au National Palace de Vierzon, dimanche 19 avril. Le transport se fait en autocar. Le spectacle, le déjeuner et les boissons sont compris dans le tarif, ainsi que l'assurance assistance rapatriement. Tarif : 93 € par personne. Renseignements et inscriptions avant le 29 février au 02.38.35.92.47. ■

SULLY-SUR-LOIRE. Thé dansant. L'association Snad 2 (Soins et nourriture pour animaux en détresse) organise un thé dansant dimanche 1^{er} mars, à 15 heures, à l'espace Blareau de Sully-sur-Loire, avec l'orchestre de Mikael Pigeat. Quatre musiciens et deux taxis boys. Parking gardé. Prix entrée bal : 10 €. Réservations au 02.38.36.50.42 ou au 06.83.70.99.71 ou au 02.38.35.77.43. ■

la république
du centre recherche des
CORRESPONDANTS
pour **Sully-sur-Loire**
et ses alentours

■ **Activité rémunérée** ➔ **Contacts :** 116, rue Georges-Clemenceau 45500 Gien
■ **Rédaction d'articles** Tél : 02.38.29.85.85
■ **Photos** E-mail : gien@centrefrance.com